

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1950

Artikel: Vaudois, socialiste et président
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024587>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaudois, socialiste et président

André Gavillet • 1 avril 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20258>

Même l'histoire locale peut bouger

Historique. Pour une fois le mot n'est pas galvaudé. Le Conseil d'Etat vaudois sera majoritairement à gauche. Les radicaux, qui avaient noyauté le canton au point que l'on disait couramment d'un citoyen «*il ne fait pas de politique, il est radical*», ont perdu non seulement la majorité, mais leur légitimité acquise par un siècle et demi d'exercice du pouvoir.

Le changement de président du Conseil d'Etat va exprimer ce passage. Pierre-Yves Maillard va succéder à Pascal Broulis. Mais ce ne sera pas un simple changement de nom dans les présentoirs du protocole. P.-Y. Maillard aura à choisir le sens qu'il veut donner à ce couronnement. Trois voies au moins sont possibles.

La première est le retour à l'esprit d'équipe. Le président est élu par le collège. La droite aura le choix de reconnaître sportivement sa

défaite ou d'afficher sa différence. Pierre-Yves Maillard sera élu de toute façon, mais l'ambiance du Conseil d'Etat sera marquée par l'affrontement initial. Et surtout la cohabitation avec le Grand Conseil, où la droite reste majoritaire, en sera facilitée ou entravée.

L'équipe sortante a, pendant la campagne électorale, tellement fait valoir l'efficacité du collège au service du bien commun que l'on comprendrait mal le sens de l'esprit de revanche immédiate. On rappellera que la Constitution impose au Conseil d'Etat l'élaboration d'un programme de législature qui doit être approuvé par le Grand Conseil.

La deuxième voie est celle de la présidence discrète. Le président garde un département où il agit, dirige, où il laisse sa marque. Dès lors, il se considérera comme un président *primus inter pares*. Président de séance. Arbitre. Sachant déléguer les

tâches de représentation. Attentif aux relations avec le Grand Conseil. Autorité plus naturelle qu'arithmétique.

La troisième voie est celle de la présidence assumée comme telle. Le président, déchargé des responsabilités administratives, se consacre au suivi du programme de législature, aux relations avec les communes, avec les corps constitués, avec les cantons. Il veille particulièrement à la collaboration avec les voisins, Genève, Savoie. Le président participe aux débats fédéraux qui touchent le canton. Il en est le premier représentant.

Tel est le choix qui se présente à Pierre-Yves Maillard. Il sera assurément partagé entre son goût de l'action concrète et son intérêt pour quelques grands dossiers de la politique suisse. Il choisira en dosant le cantonal et le fédéral. Le peuple, en lui assurant une élection historique, lui a offert la liberté de donner à la présidence le sens de son choix.